

# Plan Climat Air Energie Territorial

Plan d'actions 2021 - 2026



En collaboration avec :





## Agissons pour l'Ernée 2050...

Ce Plan Climat Air Énergie Territorial est aujourd'hui approuvé. Il est le fruit de 3 années de travail pour définir, dans un cadre collaboratif, le plan d'actions de notre territoire en faveur de la transition écologique. Élus, habitants, partenaires, beaucoup, ont participé à l'élaboration de cette stratégie et du plan d'actions ambitieux qui vous est détaillé dans ce document.

Notre aspiration est simple : parvenir à la neutralité carbone en 2050. Le chantier est immense et les thématiques sont nombreuses et transversales. Développement des énergies renouvelables, promotion de nouvelles formes de mobilités, alimentation, gestion des déchets, protection de la biodiversité, efficacité énergétique des bâtiments, ... voici quelques sujets majeurs qui seront à l'ordre du jour dans les années qui viennent.

Il n'est plus envisageable aujourd'hui, de ne pas évaluer l'impact de chacune de nos décisions sur notre environnement. Cette nécessité est aussi une demande forte de nos concitoyens qui veulent agir pour préserver ce bien commun, qu'est la planète !

C'est un sujet qui nous touche tous. Ce Plan Climat concerne le Territoire et l'ensemble de ses forces vives. La Communauté de communes de l'Ernée jouera pleinement son rôle sur ses politiques publiques et elle soutiendra toutes les initiatives qui agiront en faveur de cette stratégie.

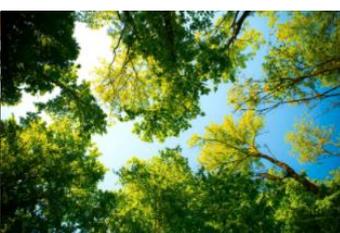
Le changement de notre modèle de développement devra pleinement associer les citoyens qui ne doivent pas subir les décisions. La transition ne doit pas être vécue comme une contrainte mais comme une fierté.

Nous avons la chance de vivre sur un territoire préservé et qui dispose d'un potentiel exceptionnel. Nous devons tous être acteurs, nous devons tous agir pour faire de l'Ernée, en 2050, un territoire tourné vers un avenir durable.

Dès à présent, j'Eco Agis pour l'Ernée 2050.

**Le Président, Gilles Ligot**

*Edito*



# Sommaire

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Assurer la mise en place et le suivi des PCAET .....	6
Systématiser la réflexion sur les enjeux air-énergie-climat dans les projets de territoire.....	7
Sensibiliser, accompagner et valoriser les actions locales .....	8
Mettre en place un programme d'éducation à l'environnement auprès des scolaires .....	9
Animer un réseau d'échange des bonnes pratiques .....	10
Déployer l'économie circulaire auprès des professionnels.....	11
Accompagner les habitants dans la gestion des déchets ménagers .....	12
Mettre en place un lieu dédié au réemploi dans la Haute Mayenne .....	13
<b>Renforcer le stockage de carbone</b>	
Valoriser et préserver le bocage.....	15
Réunir les propriétaires autour d'une charte d'exploitation de la forêt.....	16
Intégrer la démarche Territoire Engagé pour la Nature .....	17
Mettre en place des chantiers de plantation participatifs.....	18
<b>Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur</b>	
Mettre en place une plateforme de la rénovation énergétique .....	20
Mettre en place un dispositif de Conseil en énergie partagé pour les communes.....	21
Sensibiliser les acteurs industriels et tertiaires à l'énergie.....	22
Résorber les situations de précarité énergétique des ménages mayennais les plus défavorisés .....	23
Mettre en place une opération programmée d'amélioration de l'habitat .....	24
Mobiliser et accompagner sur la qualité de l'air intérieur.....	25
Elaborer un schéma directeur des énergies renouvelables.....	26
Accompagner le développement de projets d'énergies renouvelables.....	27
Engager une étude pour la mise en place d'une filière biosourcée « chanvre » dans le bâti .....	28
<b>Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux</b>	
Accompagner les échanges parcellaires .....	30
Connaitre et améliorer les performances environnementales des élevages de ruminants.....	31
Favoriser la transmission des exploitations pour le maintien/ le développement de systèmes agricoles durables.....	32
Préserver la qualité de l'eau en amont de la prise d'eau d'Ernée.....	33
Construire un Plan Alimentaire Territorial.....	34



### Adapter la mobilité pour qu'elle soit en adéquation avec le territoire rural

Développer les services de proximité et les espaces de coworking .....	36
Optimiser les déplacements des agents.....	37
Inciter les entreprises à mener une réflexion sur les déplacements des salariés.....	38
Elaborer un plan mobilité simplifié et un schéma cyclable .....	39
Animer le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne » .....	40



## Grille de lecture d'une fiche action

Intitulé de l'action			
<b>Sous axe</b>	Sous axe stratégique auquel l'action appartient		
<b>Contexte</b>	Environnement de l'action		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Finalité et effets recherchés de l'action		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	Traduction plus concrète des objectifs stratégiques		
<b>Description</b>	Déroulé prévisionnel de l'action.		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	A qui s'adresse l'action		
<b>Pilotage de l'action</b>	Le pilote est responsable de la mise en œuvre de l'action. En tant que porteur du plan climat, la Communauté de communes s'assure de la mise en œuvre de toutes les actions.		
<b>Partenaire(s)</b>	Le partenaire participe à l'atteinte du ou des objectif(s).		
<b>Budget prévisionnel</b>	Budget estimé au moment de l'élaboration du programme. Pourra faire l'objet de modifications au cours de la mise en œuvre de l'action.		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	Financements identifiés au moment de l'élaboration du programme. D'autres opportunités pourront apparaître au cours de la mise en œuvre de l'action.		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	Sont en lien avec les objectifs fixés et permettent de vérifier leur atteinte.		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Transversalité de l'action		
<b>Neutralité carbone</b> 	<b>Impacts socio-économiques</b> 	<b>Atténuation du changement climatique</b> 	<b>Adaptation au changement climatique</b> 

La mise en couleur indique le niveau de participation de l'action à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone

La mise en couleur illustre l'impact socio-économique de l'action

La mise en couleur indique la typologie de l'action



**Axe 1 :**  
Faire du grand public, des  
scolaires, des élus, des agents  
communaux et des  
professionnels, des acteurs de  
la transition énergétique

**Axe 2 :**  
Renforcer le stockage du  
carbone

**Axe 3 :**  
Promouvoir la sobriété,  
l'efficacité énergétique et  
valoriser les ressources locales  
en préservant la qualité de l'air  
intérieur

**Axe 4 :**  
Faire de l'agriculture, un pilier  
économique capable de  
s'adapter aux enjeux  
environnementaux

**Axe 5 :**  
Adapter la mobilité pour qu'elle  
soit en adéquation avec le  
territoire rural





Fiche 1

Assurer la mise en place et le suivi des PCAET

<b>Sous axe</b>	Suivre et évaluer le PCAET		
<b>Contexte</b>	L'élaboration du programme d'actions PCAET a été le fruit d'un travail multi acteurs (citoyens, élus, associations, chambres...) à pérenniser. Une gouvernance partagée permettra la montée en compétences de chacun autour de la transition énergétique		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Assurer la mise en œuvre opérationnelle du plan climat		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des comités de pilotage et techniques commun aux trois territoires</li> <li>- Faire un bilan annuel des actions avec les partenaires des PCAET</li> </ul>		
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'animation et la mise en œuvre du programme d'actions avec un agent référent par collectivité</li> <li>- Identifier un agent avec 1/3 ETP mutualisé entre les 3 EPCI pour coordonner les actions et les acteurs du territoire.</li> <li>- Mettre en place un tableau de bord à remplir par les porteurs de projet pour suivre les actions.</li> <li>- Mettre en place une fois par an un « Club Climat » constitué des citoyens, des porteurs, des Partenaire(s) et des élus pour suivre et évaluer de manière partagée les actions du PCAET</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Porteurs d'actions, élus, comité technique PCAET, citoyens		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communauté de communes de l'Ernée		
<b>Partenaire(s)</b>	Communauté de communes du Bocage Mayennais, Mayenne Communauté, pilotes et Partenaire(s) des actions		
<b>Budget prévisionnel</b>	1/3 ETP		
<b>Financements possibles</b>	Communautés de communes de l'Ernée, du Bocage Mayennais et Mayenne Communauté		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de COPIL</li> <li>- Nombre de COTECH</li> <li>- Réalisation de la réunion bilan</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>			
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>
			





## Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 2

### Systematiser la réflexion sur les enjeux air-énergie-climat dans les projets de territoire

<b>Sous axe</b>	Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales		
<b>Contexte</b>	Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), 15% des émissions de GES sont directement issues des décisions prises par les collectivités en ce qui concerne leur patrimoine (bâtiment, éclairage public, flotte de véhicules) et leurs compétences (transports, déchets, distribution d'énergie et de chaleur...), et 50% si on intègre les effets indirects de leurs orientations en matière d'habitat, d'aménagement, d'urbanisme et d'organisation des transports.		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Assurer la montée en compétence sur les enjeux énergie-climat		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 formations par thématique par an (biodiversité, gestion des espaces verts, gestion des eaux pluviales, énergie/air/climat)</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer une charte d'éco-responsabilité afin de réduire les impacts environnementaux des activités de bureau</li> <li>- Former les agents et les élus aux questions environnementales lors d'ateliers techniques (biodiversité, gestion des espaces verts, gestion des eaux pluviales, énergie/air/climat)</li> <li>- Organiser des « clubs techniques » avec les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage afin d'accompagner les communes pour mener des opérations d'aménagement exemplaires.</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	agents, élus, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communauté de communes		
<b>Partenaire(s)</b>	Chambre d'agriculture, CRPF, Synergies, CPIE		
<b>Budget prévisionnel</b>	Temps d'agent coordonnateur Cout formation = 3000 €/an (2 formations par thématiques, 300€/demi-journée)		
<b>Financements possibles</b>	ADEME		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations par an</li> <li>- Nombre de participants aux formations</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>			
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>
			

7





## Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 3

### Accompagner, valoriser les actions locales et sensibiliser

<b>Sous axe</b>	Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales		
<b>Contexte</b>	Afin que le PCAET entraîne une dynamique qui ne soit pas limitée aux seules actions de la collectivité, un levier semble être la valorisation des initiatives locales		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Favoriser les actions locales de transition écologique		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 animations grand public par an</li> <li>- Labeliser au moins 2 projets/an</li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un « label » avec des critères d'obtention, un comité d'octroi de la labellisation, définir les avantages de la labellisation (subvention, accompagnement technique...)</li> <li>- Monter une campagne de communication autour du PCAET et d'un « label » de territoire</li> <li>- Proposer des animations sur différentes thématiques (défis, animations sur le marché...)</li> <li>- Mettre en place une campagne d'information permanente sur des thématiques environnementales (écogestes, offres de transports, producteurs locaux, tiers lieux, Repar'Acteurs, qualité de l'air...)</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Grand public		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communauté de communes		
<b>Partenaire(s)</b>	GAL Haute Mayenne, associations dédiées		
<b>Budget prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps d'agent coordonnateur</li> <li>- Cout animations (associations) = 5 000 €</li> <li>- Coût évènementiels = 1 500 €</li> <li>- Coût graphisme/documents de communication = 2 000€</li> </ul>		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	Agence de l'eau / ADEME / Collectivité/ CD53		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'événements par an</li> <li>- Nombre de participants aux évènements</li> <li>- Nombre d'actions labélisées</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>			
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>
			

8





## Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 4

### Mettre en place un programme d'éducation à l'environnement auprès des scolaires

<b>Sous axe</b>	Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales		
<b>Contexte</b>	Depuis 2004, des animations de sensibilisation sur les déchets, à destination du public scolaire, sont mises en place. Plus de 17 700 élèves de Haute Mayenne ont bénéficié d'interventions animées par des professionnels de l'environnement. Des échos très positifs sont ressortis de la part des enseignants, des parents et des enfants. Ces derniers étant demandeur de ce genre d'intervention, l'objectif est donc d'élargir les animations scolaires à des thématiques plus larges du plan climat.		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Sensibiliser les enfants et leurs parents à la transition écologique.		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	100 classes sensibilisées par an sur les 3 CC 2 000 élèves par an sur les 3 CC 25 écoles par an sur les 3 CC		
<b>Description de l'action</b>	Proposition de modules pédagogiques gratuits aux écoles maternelles et primaires sur différentes thématiques (compostage, Tri des déchets, gaspillage alimentaire, énergie, biodiversité...)		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Etablissements scolaires : Cycles 1, 2, 3		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes		
<b>Partenaire(s)</b>	Associations dédiées		
<b>Budget prévisionnel</b>	Temps d'agent coordonnateur : 158,4 heures (2 860€) par an Coût animation scolaires toutes thématiques confondues : 27 977 € pour 2021		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	Collectivités, Conseil départemental 53, ADEME		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	Nombre d'élèves / de classes / d'écoles sensibilisé(e) s ;		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets, Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire		
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>
			

9





Fiche 5

### Animer un réseau d'échange des bonnes pratiques

<b>Sous axe</b>	Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales
<b>Contexte</b>	Depuis 2010, l'association Synergies anime, à l'échelle départementale, le Réseau des collectivités engagées vers le développement durable. Ce réseau est basé sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre élus. Il a pour rôle de leur apporter des éléments concrets pour oser se lancer dans le développement durable « de terrain ». Le Réseau favorise la parole des élus en tant qu'acteurs de terrain confrontés aux réalités quotidiennes. Action en cours sur la période 2019 à 2025
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Essaimer les bonnes pratiques entre les élus
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	Organiser 2 rencontres par an sur le territoire CCE, CCBM, MC
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers et Rencontres plus techniques sur des sujets pointus (ex : gestion des espaces verts, gestion intégrée des eaux pluviales, gaspillage alimentaire, économies d'énergie et d'eau dans les bâtiments publics, énergies renouvelables, urbanisme durable.).</li> <li>- Création d'outils :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o fiches expériences (témoignages, conseils méthodologiques, interlocuteurs locaux, sources biblio...)</li> <li>o création un site internet dédié au réseau</li> <li>o Lettre d'info du réseau destinée aux structures adhérentes</li> </ul> </li> <li>- Appui au défrichage de projet pour les communes adhérentes : regard extérieur apporté à la commune pour démarrer son projet en intégrant les enjeux du développement durable (liens avec d'autres communes, Partenaire(s)...). Le Réseau peut également encourager les communes à concrétiser démarches de développement durable en animant des démarches participatives avec les habitants.</li> </ul>
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Elus et techniciens des communes et collectivité
<b>Pilotage de l'action</b>	Association Synergies
<b>Partenaire(s)</b>	Communes adhérentes au Réseau des collectivités, DREAL Pays de la Loire, Conseil départemental, Collectivités, GAL Haute et Sud Mayenne, Conseil régional
<b>Budget prévisionnel</b>	60 000€ / an Le montant de l'adhésion d'une commune est fonction du nombre d'habitants selon la répartition suivante : Moins de 500 habitants : 100 € ; de 500 à 1500 habitants : 300 € ; de 1500 à 5000 habitants : 500 € ; Plus de 5000 habitants : 1000 €
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	En 2019, les recettes sont partagées de la façon suivante : - adhésions des collectivités : 9 500 € - DREAL Pays de la Loire : 10 000 € - Conseil départemental (pour l'organisation d'ateliers) : 6 500 € - ARS : 1 600 €
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres organisées</li> <li>- Nombre de participants aux rencontres ;</li> </ul>
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	

10

Neutralité carbone



Impacts socio-économiques



Atténuation du changement climatique



Adaptation au changement climatique





## Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 6

### Déployer l'économie circulaire auprès des professionnels

11

<b>Sous axe</b>	Réduire et valoriser les déchets du territoire		
<b>Contexte</b>	<p>Le développement d'actions d'économie circulaire contribue à la diminution des émissions de gaz à effet de serre dans différents domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités économiques avec la mise en place de démarches d'écologie industrielle et territoriale ;</li> <li>- les déchets, en favorisant le recyclage, le réemploi la réparation, la réutilisation, l'économie de partage en lien notamment avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire ;</li> <li>- Développement de filières locales pour la valorisation de déchets produits sur le territoire ;</li> </ul>		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Promouvoir l'économie circulaire et accompagner les entreprises dans leurs démarches		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'entreprises membres du réseau local : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1ère année : 10 PME, 5 TPE</li> <li>- 2ème année : 30 PME, 15 TPE (cumulés)</li> <li>- 3ème année : 40 PME, 20 TPE (cumulés)</li> </ul> </li> <li>- Nombre d'actions engagées et réalisées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- o 1ère année : 50</li> <li>- o 2ème année : 90 (cumulés)</li> <li>- o 3ème année : 150 (cumulés)</li> </ul> </li> </ul>		
<b>Description de l'action</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Monter un réseau local d'entreprises afin de faciliter les échanges</li> <li>2- Proposer de l'animation locale sur les axes de travail suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Filière alimentation : Achats locaux, Réduction du gaspillage alimentaire</li> <li>- Filière encombrants : Réemploi / réparation, Valorisation énergétique</li> <li>- Filière Biodéchets : Méthanisation, Jardinage au naturel (broyage, compostage...)</li> <li>- Optimisation et performance énergétique de la collecte, motorisation alternatives (Bio-GNV)</li> <li>- Diagnostic et accompagnement des professionnels</li> <li>- Facturation : redevance spéciale</li> </ul> </li> </ol>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Professionnels		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes		
<b>Partenaire(s)</b>	ADEME, conseil de développement, CCI, CMA Département,		
<b>Budget prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- animateur réseau local CCE (budget 102 000 € sur 3 ans)</li> <li>- animateur mutualisé pour le territoire PCAET : 1 ETP</li> </ul>		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	ADEME, Département, EPCI		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'entreprises membres du réseau/an</li> <li>- Nombre d'actions engagées/an</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets, Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire		
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>
			





Fiche 7

### Accompagner les habitants dans la gestion des déchets ménagers

12

<b>Sous axe</b>	Réduire et valoriser les déchets du territoire		
<b>Contexte</b>	La collectivité dans le cadre de la mise en place de plusieurs contrats opérationnels, en lien avec le département, la Région et l'ADEME, poursuit ses actions de réduction et de valorisation des déchets par la mise en place d'actions spécifiques.		
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la production de déchets ménagers</li> <li>- Valoriser les déchets produits</li> </ul>		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	-15% de DMA entre 2010 et 2031 + 28% de valorisation des DMA en 2021 par rapport à 2015		
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et sensibiliser sur le terrain au tri, au gaspillage alimentaire, aux astuces de réduction des emballages, à la valorisation des déchets verts...</li> <li>- Mettre en place des évènementiels autour du réemploi, de la réutilisation, de la réparation ;</li> <li>- Poursuivre les animations sur le compostage et l'aide à l'achat d'un composteur ;</li> <li>- Mettre en place une action test de distribution de poules ou un Cocott'arium dans les communes ;</li> <li>- Mettre en place une aide à la location ou à l'achat de broyeurs ;</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Grand public		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes		
<b>Partenaire(s)</b>	Communes, Conseil départemental 53, associations dédiées, Acteurs de l'ESS		
<b>Budget prévisionnel</b>	1 ETP animateur déchet et économie circulaire		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	ADEME, Département, collectivité		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tonnage de DMA/ an ;               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Part recyclable</li> <li>- Part OMR</li> <li>- Part déchets de déchetterie</li> </ul> </li> <li>- Quantité de déchets valorisés/an :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Part énergétique</li> <li>- Part matière</li> </ul> </li> <li>- Nombre de composteurs distribués/an</li> <li>- Nombre d'animations/an</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets, Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire		
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>
			





## Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

**Fiche 8**

### Mettre en place un lieu dédié au réemploi dans la Haute Mayenne

<b>Sous axe</b>	Réduire et valoriser les déchets du territoire		
<b>Contexte</b>	<p>De nombreuses initiatives sont à l'œuvre dans le département de la Mayenne en matière de réemploi : collecte/réparation/vente d'électroménager ; collecte/tri/vente de textile ; collecte/tri/valorisation de déchets recyclables (papier, carton, plastique, déchets tertiaires, matériels, encombrants, DEEE) ; relooking/création de meubles en récup ; cordonnerie ; réparation de vélos ...</p> <p>Certains acteurs du réemploi basés sur le bassin lavallois (Envie Maine, Le Relais, Alternatri...) souhaitent s'ancrer davantage dans le Nord Mayenne, ce qui leur permettrait d'envisager de nouveaux développements de leurs activités, et de possibles mutualisations. D'autres acteurs présents sur le territoire (réseau des artisans Répar'acteurs, Repair Café...) souhaitent partager un lieu (ateliers, magasin, exposition), des connaissances, développer des actions mutualisées de sensibilisation...</p>		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Constituer un collectif d'acteurs qui se structure autour du réemploi et développe des actions en coopération		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	1 lieu physique dédiée au réemploi sur le Nord Mayenne		
<b>Description de l'action</b>	<p>Création d'un lieu dédié au réemploi à Mayenne, avec l'intention que le projet irrigue plus largement le territoire de Haute Mayenne.</p> <p>Le projet comprend de multiples facettes, qui pourront être développées grâce à la participation de différents acteurs au projet, chacun venant s'y inscrire en fonction de ses besoins propres mais contribuant ainsi à construire un projet collectif innovant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu d'échanges/ de transmission</li> <li>- Point de réparation/relookage</li> <li>- Lieu de démonstration/d'expo/vitrine</li> <li>- Point de collecte</li> <li>- Point de vente/boutique éphémère</li> <li>- Point de restauration/sensibilisation sur gaspillage alimentaire)</li> </ul> <p>Déclinaisons sur l'ensemble de la Haute Mayenne (animations, ateliers...)</p>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Citoyens, acteurs du réemploi		
<b>Pilotage de l'action</b>	GAL de la Haute Mayenne		
<b>Partenaire(s)</b>	Association de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Emmaüs, Le Relais, Envie Maine, Maine Ateliers Les possibles, Payaso Loco, Alternatri, Conseil Départemental Conseil de développement de Haute Mayenne		
<b>Budget prévisionnel</b>	Etude de faisabilité : 25 000€		
<b>Financement(s) Prévisionnel(s)</b>	Etude : Région/Leader/ Collectivités		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'acteurs du réemploi impliqués dans le projet</li> <li>- Nombre d'actions de sensibilisation/ateliers développés</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>			
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>

13



Axe 1 :  
Faire du grand public, des  
scolaires, des élus, des agents  
communaux et des  
professionnels, des acteurs de la  
transition énergétique

Axe 2 :  
Renforcer le stockage du  
carbone

Axe 3 :  
Promouvoir la sobriété,  
l'efficacité énergétique et  
valoriser les ressources locales  
en préservant la qualité de l'air  
intérieur

Axe 4 :  
Faire de l'agriculture, un pilier  
économique capable de  
s'adapter aux enjeux  
environnementaux

Axe 5 :  
Adapter la mobilité pour qu'elle  
soit en adéquation avec le  
territoire rural





## Renforcer le stockage de carbone

Fiche 9

### Valoriser et préserver le bocage

<b>Contexte</b>	Le bocage participe fortement à l'identité de la Mayenne et est un atout pour le développement durable du territoire. Il apporte de nombreux avantages : protection des troupeaux et des pâturages, brise-vent, corridor écologique, stockage du carbone, protection des sols...
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Augmenter la surface bocagère du territoire
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un état des lieux du bocage sur le territoire (sur la base du PLUi/ SCOT);</li> <li>- Accompagner les porteurs de projets de plantation de haies d'un point de vue technique et règlementaire via l'espace Info Bocage, le CPIE, les techniciens locaux</li> <li>- Réaliser des plan de gestion durable des haies (PGDH) à l'échelle de l'exploitation :</li> <li>- Organiser des rencontres techniques sur l'implantation et l'entretien des haies</li> <li>- Faire la promotion du label bois bocager géré durablement (certification national du bois valorisant la gestion durable du bocage)</li> <li>- Réaliser une Intervention auprès du futur réseau local d'entreprises pour présenter l'association Solenat (compensation financière des entreprises ou des collectivités auprès des agriculteurs pour soutenir la baisse des émissions de C, notamment via la plantation de haies) et communiquer largement sur les objectifs et enjeux de Solenat</li> </ul>
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Agriculteurs, particuliers, élus, formations agricoles, scolaires
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes, communes, chambre d'agriculture
<b>Partenaire(s)</b>	CRPF, Civam Ad, FD Cuma, CPIE, SCIC MBE, fédération des chasseurs, syndicat de bassin
<b>Budget prévisionnel</b>	Temps animateur Bocage (à définir), prestations spécifiques
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	Conseil départemental, Agence de l'eau, région, Fédération des chasseurs, contrats de bassin Colmont et CCE
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kilomètre de haies plantées chaque année ;</li> <li>- Nombre de participants aux évènements spécifiques (démonstrations, chantier participatif, etc.) ;</li> <li>- Nombre de plan de gestion réalisé en 3 ans ;</li> <li>- Evolution du linéaire bocager ;</li> </ul>
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Contrats de bassin versants, documents d'urbanismes, label TEN

15

<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>



Réunir les propriétaires autour d'une charte d'exploitation de la forêt

<b>Contexte</b>	<p>La forêt joue un rôle primordial sur le plan écologique et économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elle a un impact significatif sur le stockage du carbone (2 à 3 fois plus qu'un champ cultivé) ;</li> <li>- En comparaison avec les autres matériaux de construction, le bois est celui qui réclame le moins d'énergie pour sa mise en œuvre ;</li> <li>- Elle abrite des habitats et des espèces protégées ;</li> <li>- Elle assure le développement du bois énergie ;</li> </ul> <p>La forêt en Haute Mayenne recouvre 6.5 % du territoire, et 99% de cette forêt est privée. Le bois d'œuvre est le principal débouché de la forêt en Mayenne (80%). 66% des propriétaires ont moins de 4 ha de forêt. 49% de la surface est détenue par des propriétaires de plus de 25 ha. 6772.2 ha (soit 59,5 %) du territoire forestier de la Haute Mayenne est sous Documents de Gestion Durable. Comparativement au taux de boisement national (1/3 du territoire), le taux de boisement de la Mayenne est faible. Il est donc nécessaire d'encourager les reboisements en développant les forêts.</p>		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Préserver voire augmenter la surface forestière du territoire		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	100% des propriétaires forestiers signataires de la charte		
<b>Description de l'action</b>	<p><b>Elaboration de la charte (1 an)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir le périmètre, la structure porteuse, mettre en place un COPIL avec les différents Partenaire(s), rédiger le cahier des charges pour l'élaboration et demandes de financements</li> <li>- Réaliser le diagnostic du territoire</li> <li>- Fixer les orientations et stratégies forestières pour le territoire</li> <li>- Définir le plan d'actions</li> <li>- Signature de la charte</li> <li>- <b>Réalisation et mise en œuvre de la charte (3 ans)</b></li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Propriétaires forestiers, grand public, agriculteurs		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes		
<b>Partenaire(s)</b>	CRPF Bretagne Pays de la Loire, Atlanbois, CPIE, scieries...		
<b>Budget prévisionnel</b>	1 ETP : 45 000€		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	<p>Financé à 100% sur les aides éligibles Fonds FEADER (80%) et régionaux (20%)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes</li> <li>- Prestation de service (pour la rédaction de la CFT)</li> <li>- Information et promotion sur le territoire</li> <li>- Animation opérationnelle</li> <li>- Dépense de personnel (frais de déplacement, hébergement, restauration)</li> </ul>		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de signataires de la charte ;</li> <li>- Evolution de la surface forestière du territoire</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Schéma régional forestier, label TEN		
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>
			





## Renforcer le stockage de carbone

Fiche 11

### Intégrer la démarche Territoire Engagé pour la Nature

<b>Contexte</b>	Si la biodiversité est affectée par les changements climatiques, elle contribue également à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques. L'initiative « Territoires engagés pour la nature » est une démarche nationale mise en œuvre régionalement. Elle vise à faire émerger, reconnaître, développer et valoriser des plans d'actions territorialisés en faveur de la biodiversité.			
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Mieux connaître la biodiversité locale et préserver les puits de carbone			
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	Être labellisé « Territoire engagé pour la Nature » en 2021			
<b>Description de l'action</b>	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions sur 3 ans comprenant notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation d'un Atlas de la biodiversité intercommunale ;</li> <li>- La mise en place d'ateliers techniques agents/élus (cf. action 2)</li> <li>- La préservation des zones humides ;</li> <li>- La mise en place d'OAP thématiques ;</li> <li>- La préservation des espaces boisés (cf. action 9, 10,12)</li> </ul>			
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Tout public (citoyens, agriculteurs, collectivités, élus, entreprises...)			
<b>Pilotage de l'action</b>	Communauté de communes			
<b>Partenaire(s)</b>	Associations, chambres consulaires			
<b>Budget prévisionnel</b>	Atlas biodiversité : 60 000 € (estimation 4 000€/commune) Accompagnement CPIE : 1 000€			
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	Région, département, agence de l'eau, contrat de bassin versant			
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	Suivi de l'évolution de la biodiversité locale sur la base de l'état initial établie dans l'Atlas de la biodiversité			
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>				
<b>Neutralité carbone</b> 	<b>Impacts socio-économiques</b> 	<b>Atténuation du changement climatique</b> 	<b>Adaptation au changement climatique</b> 	

17





## Renforcer le stockage de carbone

Fiche 12

### Mettre en place des chantiers de plantation participatifs

<b>Contexte</b>	Les strates arborées remplissent de nombreuses fonctions : capter le CO2, limiter du processus d'érosion, favoriser un meilleur rendement des cultures, abriter la biodiversité, produire du bois bocager, etc.		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Augmenter la part du linéaire arboré sur le territoire		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir		
<b>Description de l'action</b>	<p><b>Rôle de la collectivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication et mobilisation à destination du grand public et des scolaires ;</li> <li>- Trouver les sites à implanter : appel à candidature ;</li> <li>- Mise à disposition de moyens techniques (outils, personnel) ;</li> </ul> <p><b>Rôle Chambre d'agriculture/ CPIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de l'action et appui technique</li> <li>- Encadrement et pédagogie auprès des participants</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	grand public, élus, agents, scolaires		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes, communes, Chambre d'agriculture, CPIE,		
<b>Partenaire(s)</b>	Département de la Mayenne, agriculteurs/porteurs de projets, CRPF, Atlanbois, fédération des chasseurs		
<b>Budget prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps coordonnateur</li> <li>- Coût plantation / matériel = A définir</li> </ul>		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture plantation : Porteur de projet</li> <li>- Appels à projets</li> <li>- Contrats de bassins CCE/ Colmont</li> <li>- Aides départementales</li> <li>- Participation citoyenne</li> </ul>		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mètres linéaires plantés</li> <li>- Nombre de participants aux chantiers ;</li> <li>- Nombre de sites implantés ;</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Contrats de bassin		
<b>Neutralité carbone</b> 	<b>Impacts socio-économiques</b> 	<b>Atténuation du changement climatique</b> 	<b>Adaptation au changement climatique</b> 

18



**Axe 1 :**

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

**Axe 2 :**

Renforcer le stockage du carbone

**Axe 3 :**

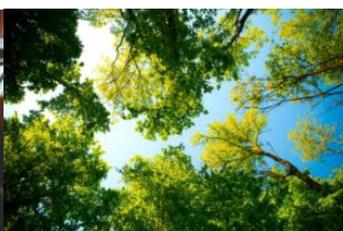
Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

**Axe 4 :**

Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux

**Axe 5 :**

Adapter la mobilité pour qu'elle soit en adéquation avec le territoire rural





Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 13

Mettre en place une plateforme de la rénovation énergétique			
<b>Sous axe</b>	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie		
<b>Contexte</b>	Dans sa grande majorité, le patrimoine bâti de la Haute Mayenne est ancien (construction avant 1975). Par conséquent sa performance énergétique est faible, ce qui conduit à une consommation en énergie très importante pour ses occupants. Le programme d'information "SARE - Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique" a été validé par l'arrêté du 5 septembre 2019. Porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et co-porté au niveau régional, il vise la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique des logements et des petits locaux tertiaires privés, sur tout le territoire.		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Réduire la consommation énergétique du résidentiel et du petit tertiaire		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir		
<b>Description de l'action</b>	Entrer dans la démarche SARE pour proposer différents services : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des missions d'information, conseils, accompagnement des ménages,</li> <li>- réalisation d'audits énergétiques...</li> <li>- de la mobilisation des professionnels et acteurs concernés et accompagner leur montée en compétence</li> <li>- une mission de sensibilisation et conseil pour le petit tertiaire</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Grand public, petit tertiaire, professionnels du bâtiment, banques, secteur de l'immobilier		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes, Région, Ademe		
<b>Partenaire(s)</b>	Département, acteurs de la rénovation énergétique		
<b>Budget prévisionnel</b>	A définir		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	Programme SARE, Région, Département, Collectivité		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	Nombre d'actes réalisés		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Maisons France Service, OPAH, ANAH		
<b>Neutralité carbone</b> 	<b>Impacts socio-économiques</b> 	<b>Atténuation du changement climatique</b> 	<b>Adaptation au changement climatique</b> 

20





Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 14

Mettre en place un dispositif de Conseil en énergie partagé pour les communes			
<b>Sous axe</b>	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie		
<b>Contexte</b>	En moyenne, les communes françaises consacrent 10% de leur budget annuel à leurs besoins énergétiques (source : ADEME). Le dispositif de conseil en énergie partagé permet aux communes de maîtriser leurs consommations d'énergie. Le rôle du CEP sera d'accompagner les communes dans la mise en œuvre d'actions de réduction des consommations d'énergie, de mettre en place des actions d'information et de sensibilisation, de favoriser le recours aux énergies renouvelables.		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	- Réduire la consommation énergétique du tertiaire public		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	- Création d'un poste de CEP en 2021 mutualisé entre les communes et la Communauté de communes		
<b>Description de l'action</b>	Recrutement d'1 ETP pour réaliser les missions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réalisation de bilans énergétiques du patrimoine public pour identifier et hiérarchiser les actions de rénovation</li> <li>- l'accompagnement des communes dans le suivi des consommations d'énergie de leurs bâtiments</li> <li>- l'aide au développement des énergies renouvelables (conseils, sensibilisation...)</li> <li>- le suivi des dossiers CEE</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Bâtiments communaux		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communauté de communes		
<b>Partenaire(s)</b>	ADEME, TEM 53, communes		
<b>Budget prévisionnel</b>	50 000€/an		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	Subventions ADEME 82 000€ pour 3 ans : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide au changement de comportement : 30 000€ par ETP/ an</li> <li>- Aide équipement/ formation : 10 000€</li> </ul> Valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE)		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	- Economies d'énergie réalisées ;		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>			
<b>Neutralité carbone</b> 	<b>Impacts socio-économiques</b> 	<b>Atténuation du changement climatique</b> 	<b>Adaptation au changement climatique</b> 





Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 15

Sensibiliser les acteurs industriels et tertiaires à l'énergie

<b>Sous axe</b>	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie		
<b>Contexte</b>	Pour une entreprise, réduire sa consommation d'énergie permet de réaliser des économies sur sa facture d'énergie et contribue à la baisse des émissions de gaz à effet de serre.		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Réduire la consommation énergétique du secteur industriel et du tertiaire privé		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir		
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former des référents énergie dans les entreprises</li> <li>- Réaliser des diagnostics énergétiques dans les entreprises et accompagnement pour mettre en place des solutions pour réduire la facture énergétique</li> <li>- Organiser des webinaires et des visites d'entreprises ;</li> <li>- S'appuyer sur les réseaux d'entreprises pour essaimer les bonnes pratiques</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Commerces et industriels		
<b>Pilotage de l'action</b>	CCI Mayenne, Communautés de communes		
<b>Partenaire(s)</b>	Synergies		
<b>Budget prévisionnel</b>	A définir		
<b>Financement(s) Prévisionnel(s)</b>	Entreprises, Département, collectivité		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de diagnostic énergétique réalisés</li> <li>- Nombre d'entreprises ayant participé aux différents temps</li> <li>- Evolution de la consommation énergétique des secteurs de l'industrie et du tertiaire</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Programme SARE		
<b>Neutralité carbone</b> 	<b>Impacts socio-économiques</b> 	<b>Atténuation du changement climatique</b> 	<b>Adaptation au changement climatique</b> 





Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 16

Résorber les situations de précarité énergétique des ménages mayennais les plus défavorisés

23

<b>Sous axe</b>	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie
<b>Contexte</b>	Le Plan Départemental de l'Habitat 2015-2020 s'articule autour de quatre orientations stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- conforter l'armature territoriale mayennaise au travers de politiques durables de l'habitat</li> <li>- amplifier la dynamique autour de l'amélioration de l'habitat et la mobilisation du parc vacant</li> <li>- renforcer le parc social comme support des parcours résidentiels</li> <li>- apporter des réponses adaptées aux personnes en situation de fragilité.</li> </ul> La lutte contre l'habitat indigne et l'habitat très dégradé ainsi que la lutte contre la précarité énergétique sont des priorités des orientations de la politique départementale de l'habitat.
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la prévention en matière de lutte contre la précarité énergétique</li> <li>- Améliorer la performance énergétique du parc privé accueillant les ménages en situation de précarité énergétique.</li> <li>- Participer à la réduction de la dépense FSL</li> </ul>
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2021 : 400 familles visitées de façon individuelle (3 visites par famille)</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure d'accompagnement individuelle : 3 visites individuelles par famille, diagnostic du bâti et des équipements, sensibilisation et pose de petits équipements, sensibilisation et bilan</li> <li>- Actions collectives menées par le technicien énergie dédié avec les bailleurs sociaux, l'ESPAC'ECO, les collectivités, ...</li> <li>- Formation des acteurs (Partenaire(s), professionnels de la ZAMS...)</li> <li>- Mobilisation du fond social d'aides pour réaliser de petits travaux chez les ménages</li> </ul>
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Familles ayant sollicité le Fonds de solidarité logement
<b>Pilotage de l'action</b>	Conseil départemental de la Mayenne
<b>Partenaire(s)</b>	Bailleurs sociaux, associations de tutelle, CCAS, banques alimentaires, ESPACE ECO...
<b>Budget prévisionnel</b>	270 000 € /an
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	CEE : 470€/ ménage sensibilisé
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	Nombre de familles visitées par an et par territoire Nombre de ménages ayant fait appel au FSL après intervention des techniciens
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	

Neutralité carbone



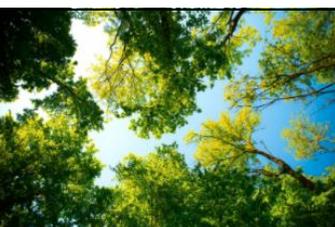
Impacts socio-économiques



Atténuation du changement climatique



Adaptation au changement climatique





Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 17

Mettre en place une opération programmée d'amélioration de l'habitat

<b>Sous axe</b>	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie.
<b>Contexte</b>	La part importante du secteur résidentiel dans la consommation finale du territoire s'explique par le poids et l'ancienneté des logements individuels. Ce secteur constitue le plus gros gisement en termes d'économies d'énergies.
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Requalification de l'habitat privé ancien.
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir la zone concernée par l'OPAH</li> <li>- Réaliser diagnostic qui recense les dysfonctionnements du périmètre choisi</li> <li>- Préconiser des solutions à apporter aux dysfonctionnements soulevés et définir des objectifs qualitatifs et quantitatifs à mettre en œuvre dans l'opération programmée.</li> <li>- Mettre en œuvre l'OPAH</li> <li>- Effectuer un bilan et une évaluation pour mesurer son efficience.</li> </ul>
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Habitat privé ancien
<b>Pilotage de l'action</b>	Communauté de communes
<b>Partenaire(s)</b>	ANAH, CD53
<b>Budget prévisionnel</b>	250 000€/an
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	ANAH Collectivité
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	Nombre de logement requalifiés Economies d'énergie réalisées
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Programme SARE

<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>





Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 18

Mobiliser et accompagner sur la qualité de l'air intérieur

25

<b>Sous axe</b>	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie
<b>Contexte</b>	Les nombreux polluants ont des effets néfastes sur notre santé. En effet, une qualité de l'air dégradée a un impact fort sur notre santé et concerne plusieurs pathologies : irritations, toux, crises d'asthme. Il est donc nécessaire d'apporter des éléments de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur. De plus, le territoire de la Haute Mayenne se situe en Zone 3 pour le radon.
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir
<b>Description de l'action</b>	<p><b>Sensibilisation du grand public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer sur la plateforme de l'habitat</li> <li>- Sensibilisation auprès des scolaires (cf. programme d'éducation)</li> <li>- Communiquer largement du travail fait dans les ERP (témoignages, bulletins communaux)</li> <li>- Joindre aux permis de construire une note d'information sur le radon</li> </ul> <p><b>Sensibilisation des artisans, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage</b> (via la plateforme de l'habitat)</p> <p><b>Sensibilisation dans les ERP (porteur CPIE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le prêt de l'appareil de mesure du CO2 dans les communes</li> <li>- Ateliers de sensibilisation (élus/agents référent communaux et intercommunaux ; personnel responsable des achats / personnel de service ; enseignants/ATSEM ; personnel de maintenance             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux comprendre la réglementation et sa mise en œuvre</li> <li>- Approfondir les critères de choix de l'entretien des locaux et d'achat des produits et matériels</li> <li>- Bonnes pratiques à adopter au quotidien pour améliorer l'air intérieur suivant l'organisation du temps scolaire</li> </ul> </li> </ul>
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Grand public, Elus, artisans, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, Directeurs des services techniques, Cep, Responsables des achats produits d'entretien, mobilier, Personnel de service en charge de l'entretien des locaux, Enseignant-es, ATSEM, Personnel en charge de la maintenance des bâtiments
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes, Communes, CPIE
<b>Partenaire(s)</b>	Synergies, Odes et Sens
<b>Budget prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne intercommunale pour acteurs des ERP comprenant accompagnement des gestionnaires à s'autonomiser sur le sujet, un temps de formation sur produit d'entretien, sensibilisation de usagers quotidien (équipe professionnelle), un temps pour les techniciens de maintenance : 13 000 €</li> <li>- Temps de Coordination</li> </ul>
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	PRSE, ARS
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants aux animations ;</li> <li>- Nombre de maîtrise d'œuvre, d'ouvrage formés ;</li> <li>- Nombre d'ERP sensibilisés ;</li> <li>- Nombre de communes ayant emprunté l'appareil de mesure du CO2/an</li> </ul>
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Réseau FAIRE

Neutralité carbone



Impacts socio-économiques



Atténuation du changement climatique



Adaptation au changement climatique





**Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur**

**Fiche 19**

<b>Elaborer un schéma directeur des énergies renouvelables</b>				
<b>Sous axe</b>	Développer les filières locales et durables			
<b>Contexte</b>	Territoire rural, le Nord Mayenne dispose d'un bon potentiel de développement des énergies renouvelables. Ce potentiel reste néanmoins à préciser par type d'énergie.			
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une stratégie argumentée de développement des énergies renouvelables</li> <li>- Faciliter le dialogue entre planification énergétique et planification territoriale</li> <li>- Définir de « grands principes » pour rationaliser les échanges avec les développeurs</li> </ul>			
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zonage par EnR pour des prescriptions dans les documents d'urbanisme (OAP, règlement)</li> <li>- Outil cartographique de suivi des projets EnR</li> <li>- Charte de développement des EnR</li> <li>- Notes d'opportunités sur les projets du territoire</li> </ul>			
<b>Description de l'action</b>	<p>Phase 1 : Diagnostic (6 à 8 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondir l'étude des potentiels élaborée dans le PCAET sous la forme d'un contenu spatialement plus détaillé et une vision plus approfondie des réseaux énergétiques et des enjeux économiques et financiers ;</li> <li>- Dresser un état des lieux des projets du territoire pouvant intégrer des EnR ;</li> <li>- Evaluer l'évolution des besoins et les potentiels de production</li> </ul> <p>Phase 2 : Stratégie (10 à 12 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir localement des préférences ou des ordres de priorités entre les énergies sur la base de scénarios avec des indicateurs techniques, énergétiques, environnementaux ;</li> </ul> <p>Phase 3 : Outillage (4 à 6 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les opportunités et contraintes d'intégration de production d'EnR, en lien avec les projets potentiels repérés ;</li> <li>- Construire une charte de développement avec les grands principes de la collectivité</li> </ul>			
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Tout public			
<b>Pilotage de l'action</b>	Communauté de communes			
<b>Partenaire(s)</b>	ADEME, TEM53, Département 53			
<b>Budget prévisionnel</b>	30 000 €			
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	ADEME LEADER			
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Potentiels de développement des EnR quantifiés : O/N</li> <li>- Connaissance des projets ENR sur le territoire : O/N</li> <li>- Elaboration d'une programmation énergétique : O/N</li> </ul>			
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>				
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>	





Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 20

Accompagner le développement de projets d'énergies renouvelables

27

<b>Sous axe</b>	Développer les filières locales et durables			
<b>Contexte</b>	S'il y a encore peu de projets citoyens, les collectivités et les acteurs locaux sont en demande pour engager des projets de qualité en matière d'énergies renouvelables. Les quelques démarches exemplaires du territoire montrent qu'il est possible d'initier et s'engager pour les énergies renouvelables. Des projets de méthanisation sont en émergence sur le territoire.			
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la production locale d'énergie renouvelable.</li> <li>- Faire émerger des collectifs locaux de citoyens désirant développer un projet d'énergie renouvelable.</li> <li>- Incuber les projets d'énergie renouvelable des collectifs citoyens pour faciliter leur développement.</li> </ul>			
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2030 : Produire 32% de notre consommation d'énergie grâce aux énergies renouvelables</li> </ul>			
<b>Description de l'action</b>	<p><b>Animer un programme d'actions pour le développement des énergies renouvelables avec implications citoyennes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire une stratégie d'animation territoriale pour mobiliser les habitants avec la collectivité.</li> <li>- Faire découvrir les enjeux de la transition énergétique et les énergies renouvelables au grand public</li> <li>- Impliquer les citoyens dans les démarches de transition énergétique du territoire et dans des projets d'énergie renouvelable citoyens à venir</li> <li>- Accompagner un groupe projet à définir son projet</li> <li>- Mobiliser des acteurs du territoire pour renforcer le collectif</li> </ul>			
	<p><b>Accompagner le développement de projets de méthanisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la méthanisation agricole, individuelle ou collective (Agriméthà Ernée)</li> <li>- Travail sur les démarches d'acceptabilité sociale (Programme DETECTE)</li> <li>- Conseil et information sur le photovoltaïque, le solaire-thermique agricoles</li> <li>- Conseil sur la réduction des consommations d'énergie en agriculture.</li> </ul>			
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Grand public, Elus, agriculteurs, entreprises			
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes (partie grand public, élus) / Chambre d'agriculture (partie agricole)			
<b>Partenaire(s)</b>	Réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire, FD CUMA, SCIC bois énergie, chambre d'agriculture, CRPF, Atlanbois, Vents citoyens, Synergies, Territoire énergie Mayenne, AILE			
<b>Budget prévisionnel</b>	25 000€			
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	ADEME			
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie</li> <li>- Part des projets avec implication citoyenne</li> <li>- Nombre de KWh produits</li> </ul>			
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>				
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>	



Engager une étude pour la mise en place d'une filière biosourcée « chanvre » dans le bâti

<b>Sous axe</b>	Développer les filières locales et durables
<b>Contexte</b>	Le secteur du bâtiment est au cœur des enjeux du développement durable. Construire ou rénover des bâtiments de manière écoresponsable nécessite de considérer l'ouvrage dans son ensemble, depuis la production des matériaux qui le composent jusqu'à sa déconstruction. Le chanvre, culture non génétiquement modifiée, est une culture qui ne nécessite pas d'irrigation ni de traitements chimiques. Cette culture annuelle constitue une ressource renouvelable dont la production peut s'adapter aux besoins du marché sans utiliser d'intrants. A titre indicatif, 1 ha de chanvre absorbe 15 t de CO2, soit l'équivalent d'1 ha de forêt. Cette capacité d'absorption du CO2 contribue donc à réduire les impacts du changement climatique, de la dégradation de la qualité de l'eau.
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux connaître les enjeux relatifs à la constitution d'une filière chanvre,</li> <li>- Identifier les leviers à activer,</li> </ul>
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunir les acteurs pouvant être concernés par ce type de filière (en amont et en aval) ;</li> <li>- Identifier les enjeux relatifs à la constitution d'une filière avec une gestion durable (voyage d'études, rencontres d'acteurs, etc.) ;</li> <li>- Identifier les leviers à activer, étudier la faisabilité d'une telle filière sur le territoire ;</li> <li>- Mettre en place des expérimentations (production et transformation locales, constructions/rénovations ayant recours à des matériaux biosourcés) ;</li> </ul>
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Producteurs de la ressource, professionnels du bâtiment, collectivités, habitants, bailleurs sociaux,
<b>Pilotage de l'action</b>	Synergies
<b>Partenaire(s)</b>	CIVAM Bio 53 CIVAM AD Atlanbois, Collectif Paille Armoricaïn, Construire en chanvre Collectif des terreaux armoricain GAL Haute Mayenne CAPEB/FFB Espace info énergie Chambres consulaires ADEME DREAL Pays de la Loire Biofib/ Lycée Agricole du Haut Anjou Association Echobat Entreprises locales Cruard, Rebours Plateforme Ecobatys (35), CRPF, bailleurs sociaux
<b>Budget prévisionnel</b>	Ingénierie (60 000 € (150 jours), intervenants (15 000 €), déplacements (1 500€), études de faisabilité (20 000€)
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	LEADER, région, agence de l'eau, collectivité
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'acteurs associés à la démarche</li> <li>- nombre d'acteurs engagés dans le projet</li> <li>- nombre de rencontres organisées</li> <li>- surface et le volume de production chanvre identifiés</li> <li>- nombre et la surface de bâtiments potentiels utilisant le matériau chanvre</li> </ul>
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Rénovation énergétique

Neutralité carbone



Impacts socio-économiques



Atténuation du changement climatique



Adaptation au changement climatique



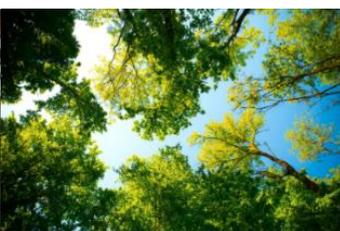
Axe 1 :  
Faire du grand public, des  
scolaires, des élus, des agents  
communaux et des  
professionnels, des acteurs de la  
transition énergétique

Axe 2 :  
Renforcer le stockage du  
carbone

Axe 3 :  
Promouvoir la sobriété,  
l'efficacité énergétique et  
valoriser les ressources locales  
en préservant la qualité de l'air  
intérieur

Axe 4 :  
Faire de l'agriculture, un pilier  
économique capable de  
s'adapter aux enjeux  
environnementaux

Axe 5 :  
Adapter la mobilité pour qu'elle  
soit en adéquation avec le  
territoire rural





Fiche 22

### Accompagner les échanges parcellaires

<b>Sous axe</b>	Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, tout en étant économiquement bénéfiques		
<b>Contexte</b>	Un parcellaire éclaté constitue un frein pour la mise à l'herbe des animaux. Un point de vigilance est à soulever : le rapprochement parcellaire doit s'opérer en préservant le bocage.		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser le pâturage des vaches laitières (la distance entre les pâturages étant souvent un point de blocage pour évoluer vers des systèmes herbe)</li> <li>- améliorer la qualité de l'eau</li> <li>- diminuer les transports</li> <li>- optimiser les épandages</li> </ul>		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir		
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une réunion d'information et de sensibilisation à l'échange parcellaire (identification d'agriculteurs potentiellement intéressés), animée par la CA53</li> <li>- Animer un groupe de travail avec les agriculteurs volontaires pour engager des échanges parcellaires et mettre en place une phase de test de regroupement des exploitations agricoles : à l'échelle d'îlots de 3 ou 4 exploitations</li> <li>- Intégrer une sensibilisation à la préservation du bocage dans les réflexions : l'âge de la haie, le type d'arbres, conseil sur la replantation si on abat une haie...</li> <li>- Valoriser les expériences d'échanges parcellaires qui se sont mis en place et montrer les bénéfices engendrés pour essayer sur le territoire (ex : ferme ouverte)</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Agriculteurs		
<b>Pilotage de l'action</b>	Chambre d'agriculture, Communautés de communes, communes		
<b>Partenaire(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectivité : articulation des réflexions d'échanges parcellaires avec des objectifs ciblés dans les SCOT/PLUI autour de la préservation du bocage</li> <li>- Syndicats de bassins versants : sensibilisation à la préservation de la qualité de l'eau</li> <li>- Communes : initier des discussions pour engager des échanges parcellaires (ex : à l'occasion de la création d'un sentier)</li> <li>- SAFER : peut faire levier sur la décision d'échanges parcellaires lorsqu'un terrain est disponible</li> <li>- Civam Ad : partenaire pour la sensibilisation</li> <li>- CUMAS : sensibiliser les agriculteurs sur les questions d'échanges parcellaires</li> <li>- Terre de liens</li> </ul>		
<b>Budget prévisionnel</b>	- Sensibilisation : (temps de mobilisation estimée : 0,5 à 1 jour de préparation + 0,5 jour pour la réalisation de l'action)		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prestation d'accompagnement facturée aux agriculteurs</li> <li>- Contrat de bassin CCE : réunions d'information, communication...</li> <li>- Agence de l'eau</li> </ul>		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'échanges parcellaires réalisés</li> <li>- Nombre de km évités</li> <li>- Nombre d'ha échangés</li> <li>- Economie d'énergie générée</li> <li>- Surface de pâturage gagnée</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Contrats de bassins versants		
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>
			

30





Fiche 23

**Connaitre et améliorer les performances environnementales des élevages de ruminants**

<b>Sous axe</b>	Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, tout en étant économiquement bénéfiques		
<b>Contexte</b>	Le territoire de la Communauté de Communes est un territoire rural où la part réservée à l'activité agricole est prédominante dans l'activité économique locale. En dix ans l'élevage bovin a pris un essor important. Les herbivores produisent du méthane en tant que sous-produit de la fermentation entérique. La structure intestinale des ruminants entraîne une forte fermentation entérique de leurs aliments, ce qui en fait une grande source de méthane.		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les éleveurs et les conseillers à la prise en compte des enjeux environnementaux (positifs et négatifs) mais également économiques et sociaux,</li> <li>- Evaluer l'empreinte environnementale des produits des élevages de ruminants (lait, viande),</li> <li>- Situer les exploitations par rapport à des références ou à un groupe d'exploitations</li> <li>- Faire le lien entre les performances environnementales, techniques et économiques,</li> <li>- Identifier les marges de progrès et mettre en place des actions pour améliorer l'empreinte environnementale des exploitations tout en assurant leur pérennité.</li> </ul>		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir		
<b>Description de l'action</b>	Engagement des exploitations agricoles du territoire dans un parcours bas carbone : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase 1 sur 6 mois : réalisation de diagnostics CAP2ER + formation de 2 jours sur l'adaptation au changement climatique + élaboration d'un plan d'action personnalisé</li> <li>- Phase 2 sur 3 ans : mise en œuvre du plan d'actions et suivi technique + diagnostic bilan au bout des 3 ans).</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Elevages ruminants		
<b>Pilotage de l'action</b>	Chambre d'agriculture		
<b>Partenaire(s)</b>	Organismes et associations agricoles, Communauté de communes		
<b>Budget prévisionnel</b>	150 € HT pour l'exploitant		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>			
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	Nombre d'exploitations engagées dans le dispositif Suivi des indicateurs CAP2ER		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Contrats de bassins versants		
<b>Neutralité carbone</b> 	<b>Impacts socio-économiques</b> 	<b>Atténuation du changement climatique</b> 	<b>Adaptation au changement climatique</b> 





Fiche 24

Favoriser la transmission des exploitations pour le maintien/ le développement de systèmes agricoles durables

<b>Sous axe</b>	Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, tout en étant économiquement bénéfiques		
<b>Contexte</b>	<p>Territoire rural l'agriculture est un secteur clé de l'économie locale. Aujourd'hui le territoire est confronté aux problématiques du renouvellement des exploitants agricoles et la reprise des exploitations. Cela est particulièrement dommageable lorsqu'il s'agit de terres exploitées en agriculture biologique, lorsqu'on connaît le temps de conversion ; il s'agit donc d'un patrimoine à préserver, d'autant que l'on sait que les produits biologiques locaux peuvent rapidement manquer pour approvisionner la restauration collective locale.</p> <p>Les freins à la transmission sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les exploitations sont de moins en moins transmises aux enfants : d'où des prix de mise en vente trop importants, une dissociation exploitation/maison d'habitation qui n'est pas favorable à la cession...</li> <li>- Une image du métier qui n'est pas suffisamment attractive (conditions de travail jugées difficiles : temps passé, astreintes, pas assez de personnel sur l'exploitation...)</li> </ul>		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	- Préserver le patrimoine de terres en agriculture durable		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir		
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux terres par les collectivités qui se portent acquéreurs des exploitations qui ne trouvent pas repreneurs. Critères à définir (enjeu de préserver un patrimoine = des terres exploitées selon des modes de production durable) et location à des repreneurs en systèmes durables.</li> <li>- Faciliter l'installation de maraîchers (pré achat de produits pour la restauration collective, participation à l'aménagement des exploitations (type ateliers relais dans le domaine de l'artisanat), mise à disposition/location de terrains de la collectivité qui n'ont pas vocation à être construits).</li> <li>- Identifier et sensibiliser les nouvelles installations aux thématiques environnement et bas carbone, notamment via des séquences d'accueil annuelles (on compte en moyenne 10,5 installations aidées par an sur la CCE)</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Cédants, Candidats à l'installation, Jeunes sur un parcours de formation agricole, Collégiens		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes, communes, GAL haute Mayenne, Chambre d'agriculture		
<b>Partenaire(s)</b>	Civam Ad, Civam Bio, SAFER, Terres de lien, établissements d'enseignement		
<b>Budget prévisionnel</b>	A définir Temps d'animations Temps coordination		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	Agence de l'eau, Conseil départemental		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'exploitations en filière durable acquises/ installées</li> <li>- Nombre de maraîchers installés</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Projet Alimentaire Territorial, Réseau d'agriculteurs		
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>
			





Fiche 25

Préserver la qualité de l'eau en amont de la prise d'eau d'Ernée

<b>Sous axe</b>	Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, tout en étant économiquement bénéfiques		
<b>Contexte</b>	La Communauté de communes de l'Ernée se positionne en tête de bassin (à l'amont), ce qui lui confère une forme de « responsabilité » quant à la qualité des eaux sur les territoires situés à l'aval. À ce titre, le territoire doit être en mesure de maîtriser la qualité des eaux superficielles et souterraines. Les polluants agricoles sont les principaux facteurs de dégradation de la qualité des eaux sur le territoire. Des actions sont menées au niveau de Bassin versant de la Haute Ernée, depuis plusieurs années pour préserver la qualité de l'eau en amont de la prise d'eau d'Ernée. Les résultats sont positifs puisque le taux de nitrates en amont de la prise d'eau potable diminue et reste en dessous du seuil réglementaire (<50mg/l). L'objectif est de conserver cette amélioration en proposant des actions diverses (rencontres techniques, essais, analyses...)		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Identifier les zones d'érosions ou de transfert de Matières En Suspensions afin de stabiliser ou d'améliorer la qualité de l'eau en amont de la prise d'eau potable d'Ernée		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	Maintenir le taux de nitrate au niveau de la prise d'eau d'Ernée en dessous du seuil réglementaire (<50mg/L) ou/et tenir vers un taux de nitrates à 30mg/L		
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des rencontres techniques (entretien des fossés, techniques de fertilisation, entretien de haies) ;</li> <li>- Réaliser des essais de couverts végétaux chez des exploitants situés dans l'aire d'alimentation du captage d'eau potable d'Ernée afin de limiter le lessivage des sols. étudier l'impact sur la qualité des sols (des mesures seront faites sur la qualité des sols afin de connaître le taux de nitrate restant dans le sol. Elles seront utilisées pour illustrer la possibilité de la diminution de lessivage);</li> <li>- Créer un réseau d'analyse effluents d'élevage situés dans l'aire d'alimentation du captage d'eau potable d'Ernée ;</li> <li>- Cartographier des points de relèvement et réaliser à minima une fois par mois des prélèvements pour mesurer la conductivité de l'eau et le taux de nitrate ;</li> <li>- Réaliser des aménagements dans les zones à enjeux pour lutter contre l'érosion (création de talus, plantation de haies...)</li> </ul>		
<b>Cibles</b>	Agriculteurs situés dans l'aire d'alimentation du captage d'eau potable d'Ernée		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communauté de communes		
<b>Partenaire(s)</b>	Bassin versant de la Colmont, Conseillers agricoles, CUMAs, Chambre d'agriculture,		
<b>Budget prévisionnel</b>	Animateur bassin versant et mise en œuvre des actions : 85 540€		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	Agence de l'eau, Conseil départemental 53		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de nitrate au niveau de la prise d'eau d'Ernée en (mg/L)</li> <li>- Valeur de la conductivité de l'eau</li> <li>- Nombre de participants aux rencontres techniques</li> </ul>		
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>			
<b>Neutralité carbone</b> 	<b>Impacts socio-économiques</b> 	<b>Atténuation du changement climatique</b> 	<b>Adaptation au changement climatique</b> 





Fiche 26

## Construire un Projet Alimentaire Territorial

<b>Sous axe</b>	Favoriser une alimentation locale et de qualité en Haute Mayenne
<b>Contexte</b>	Dès 2010 la concertation s'est engagée en Haute Mayenne sur la question de l'approvisionnement de la restauration collective en circuits courts, mobilisant de nombreux acteurs (cuisiniers, gestionnaires, producteurs, élus, structures d'accompagnement...). Le GAL de la Haute Mayenne a relancé en 2016 une réflexion sur la question alimentaire dans le cadre d'une dynamique plus large de Pôle Territorial de Coopération Economique ; un groupe de travail multi acteurs a ainsi été remobilisé et le projet de PAT est en partie le fruit de cette réflexion.
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Développer un model alimentaire basé principalement sur des produits locaux et de qualité en Haute Mayenne
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer une offre de produits locaux de qualité</li> <li>- développer le réseau des établissements de restauration collective qui s'approvisionnent en produits locaux de qualité</li> <li>- sensibiliser les consommateurs sur l'intérêt de « consommer local et qualité ».</li> <li>- construire une identité du territoire autour de son patrimoine alimentaire</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dresser un état des lieux de l'offre de produits locaux, de la demande sur l'ensemble des débouchés locaux potentiels, des pratiques des intermédiaires, transformateurs et distributeurs</li> <li>- Développement d'une offre de produits locaux de qualité en accompagnant notamment les producteurs dans la phase de transmission/installation vers des débouchés en circuits courts et vers des modèles de production durables (dont l'agriculture biologique) et valorisation des systèmes pâturants</li> <li>- Développement du réseau des établissements de restauration collective qui s'approvisionnent en produits locaux de qualité</li> <li>- Sensibilisation/ éducation des consommateurs (défis...)</li> <li>- Valoriser les ressources du territoire (agricoles, humaines, économiques etc.), promouvoir le patrimoine alimentaire du territoire</li> </ul>
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Grand public, agriculteurs, restauration
<b>Pilotage de l'action</b>	GAL de la Haute Mayenne
<b>Partenaire(s)</b>	Collectivités, acteurs du territoire
<b>Budget prévisionnel</b>	112 500€
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	financements AAP ADEME (50 000€) et Collectivités
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- progression du nombre d'exploitations agricoles positionnées sur des débouchés en circuits courts</li> <li>- progression du nombre d'exploitations agricoles positionnées sur des productions labellisées et en particulier en agriculture biologique</li> <li>- progression du nombre d'établissements de restauration collective s'approvisionnant en produits locaux de qualité</li> <li>- progression de la part de produits locaux de qualité consommés localement</li> <li>- nombre d'actions de sensibilisation conduites sur le territoire</li> <li>- nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation</li> <li>- progression du marqueur « alimentation » dans l'identité du territoire</li> </ul>
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Projet Alimentaire Territorial, Réseau d'agriculteurs

34

<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>
			



**Axe 1 :**

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

**Axe 2 :**

Renforcer le stockage du carbone

**Axe 3 :**

Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

**Axe 4 :**

Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux

**Axe 5 :**

Adapter la mobilité pour qu'elle soit en adéquation avec le territoire rural





Fiche 27

### Développer les services de proximité et les espaces de coworking

<b>Sous axe</b>	Maîtriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces
<b>Contexte</b>	Les tiers-lieux en milieu rural permettent à des activités de s'installer et se développer en renforçant les échanges économiques, limitent les flux pendulaires, et plus généralement, renforcent l'attractivité du territoire. Les services de proximité permettent de réduire les déplacements des usagers.
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Réduire les besoins en déplacement
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	A définir
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'animation et le développement des Maisons France Services ;</li> <li>- Communiquer sur les tiers lieux existants et leurs conditions d'accès (presse, site internet, réseaux sociaux, bulletins communaux) ;</li> <li>- Développer les tiers lieux dans les communes (dans des lieux attractifs : médiathèque, mairie...) ;</li> <li>- Favoriser les circuits courts (cf. Plan Alimentaire Territorial) ;</li> <li>- Faciliter l'accès à la visioconférence pour le grand public (lieu dédié par territoire ou par groupement de communes) ;</li> </ul>
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Grand public
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes, Communes
<b>Partenaire(s)</b>	Associations dédiées, représentants d'agriculteurs
<b>Budget prévisionnel</b>	A définir Temps de coordination / animation (réseau d'entreprise) Service Economie « réseau entreprises », Communication, Déchets (EIT) Réfèrent mobilité
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	A définir
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'espaces de coworking sur le territoire</li> <li>- Nombre de télétravailleurs réguliers</li> <li>- Km évités</li> </ul>
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Maisons France Service

Neutralité carbone



Impacts socio-économiques



Atténuation du changement climatique



Adaptation au changement climatique





Fiche 28

Optimiser les déplacements des agents	
<b>Sous axe</b>	Maîtriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces
<b>Contexte</b>	Chaque année, les agents réalisent de nombreux kilomètres lors de leurs déplacements. Deux pistes sont envisageables pour réduire ces impacts : diminuer le nombre de déplacements et/ou agir sur la nature et la qualité des déplacements.
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Réduire les besoins en déplacement des agents, proposer des offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle, essayer les bonnes pratiques.
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place du télétravail</li> <li>- Mettre en place un accès à la visioconférence pour tous les agents</li> <li>- Former les agents se déplaçant régulièrement à l'écoconduite</li> <li>- Proposer un vélo électrique pour les petits déplacements des agents</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le télétravail mis en place lors de la crise sanitaire</li> <li>- Mettre en place un équipement de visioconférence dans la collectivité ;</li> <li>- Proposer des formations pour les agents à l'écoconduite (comportement de conduite permettant des économies de carburant et un impact moindre sur l'environnement). ;</li> <li>- Organiser 1 fois par an un challenge mobilité au sein de la collectivité ;</li> <li>- Faciliter les déplacements des agents (mise à disposition de vélos électriques)</li> <li>- Valoriser les initiatives auprès des entreprises lors des échanges réseaux ;</li> </ul>
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Agents de la collectivité
<b>Pilotage de l'action</b>	Communautés de communes
<b>Partenaire(s)</b>	Organismes de formation, GAL HM, Synergies, associations dédiées
<b>Budget prévisionnel</b>	Temps de coordination / animation Budget investissement Coût formation Eco Conduite : 1000€ TTC (pour 4 candidats, 7h de formation) Réfèrent mobilité
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	A définir
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part d'agents pratiquant régulièrement du télétravail</li> <li>- Nombre de participants au challenge mobilité</li> <li>- Km évités</li> </ul>
<b>Articulation avec d'autres actions</b>	Action PCAET : Inciter les entreprises à mener une réflexion sur les déplacements de leurs salariés
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-end;"> <div style="text-align: center;"> <p>Neutralité carbone</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Impacts socio-économiques</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Atténuation du changement climatique</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>Adaptation au changement climatique</p>  </div> </div>	





Fiche 29

### Inciter les entreprises à mener une réflexion sur les déplacements des salariés

<b>Sous axe</b>	Maîtriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces		
<b>Contexte</b>	Partant du constat que 86% des mayennais prennent leur voiture pour se rendre au travail et que 9 personnes sur 10 sont seules dans leur voiture, un réel travail est à mener par les entreprises pour développer l'intermodalité de leurs salariés.		
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Développer les alternatives à l'autosolisme dans les entreprises		
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	Organiser au moins un temps de sensibilisation par an auprès des entreprises		
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des temps de sensibilisation dans les entreprises et lors des rencontres du réseau d'entreprises</li> <li>- Mobiliser les entreprises lors des challenges mobilité</li> </ul>		
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Entreprises		
<b>Pilotage de l'action</b>	Communauté de communes		
<b>Partenaire(s)</b>	Synergies, Associations dédiées		
<b>Budget prévisionnel</b>	Temps de coordination / animation (réseau d'entreprise)		
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	A définir		
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'actions de sensibilisation/an Nombre d'entreprises participantes au challenge mobilité		
<b>Articulation avec d'autres actions</b>			
<b>Neutralité carbone</b> 	<b>Impacts socio-économiques</b> 	<b>Atténuation du changement climatique</b> 	<b>Adaptation au changement climatique</b> 





Fiche 30

Elaborer un plan mobilité simplifié et un schéma cyclable

<b>Sous axe</b>	Maîtriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces			
<b>Contexte</b>	La voiture constitue le mode de déplacement privilégié, l'offre en transports en commun étant très limitée. Sur les territoires d'étude, la voiture représente près de 80% des déplacements domicile-travail et les utilisateurs de transports en commun moins de 1% des usagers. La voiture occupe donc une place majeure dans la part des déplacements des habitants du territoire. Depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2020, la Communauté de communes de l'Ernée est compétente en matière de mobilité.			
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	Développer des offres de mobilité alternatives à l'autosolisme qui soit adaptées aux besoins et aux contraintes territoriales.			
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'une stratégie mobilité et d'un plan d'actions pour exercer la compétence mobilité ;</li> <li>- Disposer d'un maillage hiérarchisé du réseau cyclable</li> </ul>			
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du plan mobilité simplifié et note d'opportunité sur l'accompagnement de la prise de compétence mobilité.               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Diagnostic et propositions de grandes orientations pour définir la stratégie ;</li> <li>o Propositions de scénarios tous modes confondus et accompagnement à la prise de compétence mobilité ;</li> </ul> </li> <li>- Réalisation d'un schéma cyclable               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Approfondissement des circuits cyclables validés et approfondissement des actions proposées dans le cadre du scénario retenu</li> <li>o Chiffrage et programmation des aménagements (cycles et autres)</li> </ul> </li> </ul>			
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Tout public (citoyens, entreprises, élus, collectivités)			
<b>Pilotage de l'action</b>	Communauté de communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais			
<b>Partenaire(s)</b>	Département Ademe, GAL Haute Mayenne			
<b>Budget prévisionnel</b>	140 000€			
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	Département, Ademe, Leader			
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic des flux de déplacements du territoire : O/N</li> <li>- Stratégie de mobilité : O/N</li> <li>- Plan d'actions opérationnel : O/N</li> <li>- Priorisation d'aménagements cyclables à réaliser : O/N</li> </ul>			
<b>Articulation avec d'autres plans, programmes</b>	Bougeons mieux en Haute Mayenne			
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>	
				





Fiche 31

Animer le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne »

40

<b>Sous axe</b>	Accompagner les changements de comportements			
<b>Contexte</b>	Le GAL de la Haute Mayenne a été lauréat de l'édition 2018 de l'appel à manifestation d'intérêt « French mobility » avec le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne ».			
<b>Objectif(s) Stratégique(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter à des changements de comportements en matière de mobilité, en visant des modes de déplacement plus durables, alternatifs à la pratique de l'autosolisme :</li> <li>- Communiquer sur l'offre de mobilité existante et sensibiliser à la mobilité durable,</li> <li>- Accélérer le développement de mobilité partagée en favorisant l'organisation collective et l'innovation numérique pour une mobilité plus durable.</li> </ul>			
<b>Objectif(s) Opérationnel(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer une fois par an un défi pour les entreprises et pour le grand public</li> <li>- Proposer de nouvelles solutions à expérimenter,</li> <li>- Constituer un noyau dur d'acteurs sensibilisés pour essayer les bonnes pratiques</li> </ul>			
<b>Description de l'action</b>	<p><b>1. Sensibilisation à la mobilité durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un observatoire local de la mobilité durable</li> <li>- Animation d'un Défi « Bougeons mieux en Haute Mayenne »</li> <li>- Animations ponctuelles en lien avec les événements locaux et les enjeux de territoire (santé, pollution de l'air extérieur, accès à l'emploi...)</li> </ul> <p><b>2. Expérimentation de modes alternatifs de déplacement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer sur les offres existantes et étudier l'opportunité de créer un outil qui porte ces offres à connaissance;</li> <li>- Sur la base des demandes recensées, proposition de nouvelles solutions à expérimenter, auxquelles les offres existantes ne répondent pas (ex : plan de déplacement interentreprises, autostop organisé, pédibus, vélo-bus...)</li> </ul> <p><b>3. Essaimage sur le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur la base d'une évaluation des actions ayant émergé (nouveaux modes de déplacement), du type d'acteurs impliqués, du nombre de personnes sensibilisées</li> <li>- Avec des points de vigilance à prendre en compte : veiller à la pérennisation des actions ; viser un changement pas à pas, dans la durée ; veiller à toucher une diversité d'acteurs ; démarrer avec des volontaires qui deviendront pionniers de la démarche</li> <li>- En visant la reproductibilité : les outils et la méthode d'accompagnement seront duplicables, les échanges d'expériences entre les acteurs seront favorisés</li> </ul>			
<b>Cible(s) visée(s) par l'action</b>	Tout public (citoyens, entreprises, élus...)			
<b>Pilotage de l'action</b>	GAL de la Haute Mayenne			
<b>Partenaire(s)</b>	Synergies, acteurs locaux			
<b>Budget prévisionnel</b>	150 000 €			
<b>Financement(s) prévisionnel(s)</b>	AAP French mobility, Collectivités LEADER			
<b>Indicateur(s) de suivi</b>	Nombre d'évènements organisés sur les solutions alternatives de mobilité			
<b>Articulation avec d'autres actions</b>	Optimiser les déplacements des agents, favoriser l'intermodalité sur le territoire			
<b>Neutralité carbone</b>	<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>Atténuation du changement climatique</b>	<b>Adaptation au changement climatique</b>	

